

Exécution de la loi fédérale sur la procédure administrative et de l'ordonnance du 3 février 1993 concernant l'organisation et la procédure des commissions fédérales de recours et d'arbitrage

Les personnes suivantes ont été nommées juges extraordinaires de la Commission fédérale de recours en matière d'assurance-vieillesse, survivants et invalidité pour les personnes résidant à l'étranger par le Conseil fédéral:

juges extraordinaires:

- Jürg Lukas Kölliker, Fürsprecher, Spiegel bei Bern
- Urs Loosli, Fürsprecher, Bolligen

28 décembre 2001

Chancellerie fédérale